

No. 14

1re Session du 4e Parlement de la 16e Vict., 1852.

BILL.

Acte pour amender un Acte passé dans la huitième année du Règne de Sa Majesté, pour incorporer *La Compagnie du Chemin de Fer du Saint-Laurent et de l'Atlantique*, et pour étendre les pouvoirs de la dite Compagnie.

Reçu et lu une première fois,

Seconde Lecture,

Hoim. M. Young

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, QUEBEC.